

Combs la Ville, le 2 juin 2009.

Déclaration faite par la CGT FAPT 77 lors de la séance de signature concernant le projet d'accord cadre départemental sur l'organisation du temps de travail à l'Enseigne.

Vous nous convoquez aujourd'hui, 2 juin à 16 heures, pour une éventuelle signature concernant un éventuel accord, qui n'aurait de social que le nom, sur l'organisation du temps de travail à l'Enseigne. Ce matin même, alors que rien n'est encore cadré, nous avons reçu les projets d'accords locaux concernant les TERRAINS de Nemours, Bray sur Seine, Vaux le Pénil, Quincy-Voisins, Moissy-Cramayel, Meaux Beauval, Torcy, La Ferté sous Jouarre, Le Mée sur Seine. Ces projets d'accords locaux reprennent tous le dispositif d'un accord départemental qui, à ce jour, n'existe pas. Accords pour lesquels nous sommes conviés directement par la Direction (Pourquoi ces réunions n'ont-elles plus lieu avec les DT ?) en bilatérale de 12h à 13h, soit l'équivalent de 7 minutes par dossiers !

Mais revenons sur les faits. Ce texte sur ce qu'il convient d'appeler la modulation du temps de travail à l'Enseigne a fait l'objet d'une négociation nationale. A l'issue de celle-ci, et constatant que l'accord ne serait pas validé (les éventuels signataires ne représentant pas les 30% nécessaires), la Poste a retiré ce thème du champ des négociations. **Il n'y a donc pas d'accord national.**

Par ce texte départemental, vous cherchez à faire rentrer par la fenêtre ce qui a été sorti par la porte ! Tout comme au niveau national, la CGT FAPT vous le dit sans ambiguïté :

- **Nous ne signerons pas ce texte**
- **Nous ferons tout pour qu'il ne voie pas le jour en Seine et Marne.**

Votre projet d'accord social ne répond en rien au besoin d'améliorer l'emploi, les conditions de travail et le service public à l'Enseigne sur notre département. Bien au contraire, il ne vise qu'à :

- Poursuivre votre politique de casse de l'emploi
- Déstructurer les régimes de travail et la vie privée du personnel en instaurant une annualisation du temps de travail à peine déguisée
- Transformer encore plus les bureaux en agences bancaires commerciales
- Inscrire l'Enseigne dans le processus de privatisation de la Poste combattu par l'ensemble des organisations syndicales et par bon nombre d'usagers, d'élus, d'associations.

Oui, au travers ce texte, c'est une attaque sans précédent concernant les régimes de travail. Ainsi, vous écrivez que l'amplitude pourrait varier de 43 heures travaillées...à ZERO heure par semaine !

Quant à votre notion de planning prévisionnel « à titre indicatif » par trimestre, il n'est qu'un véritable écran de fumée. La situation de l'emploi à l'Enseigne est telle que l'on vit quasiment au jour le jour dans les bureaux. Alors vouloir faire croire qu'il sera possible de communiquer aux agents par trimestre leurs horaires n'est ni plus ni moins qu'un mensonge !

Pour ce qui est du droit au week-end, à des samedis libérés vous écrivez « **les agents de l'Enseigne bénéficieront au minimum d'1 samedi sur 4 EN MOYENNE SUR L'ANNEE** ». Là encore, c'est bien l'annualisation du temps de travail que vous voulez instaurer.

Non, ce texte ne vise en rien à améliorer la qualité de service pour les usagers. Rien dans ce texte ne permettra de réduire l'attente aux guichets qui pourtant est un objectif déclaré par le Président Bailly. **D'ailleurs comment osez vous parler d'amélioration de l'accueil quand dans le même temps, vous continuez votre casse du réseau,** votre politique de réduction des horaires sur des petits bureaux jugés non rentables, votre politique de fermeture de bureaux avec dans les moins pire des cas leurs transformations en Agence Postale Communale ou en Relai-Poste ? **Idem en ce qui concerne les ouvertures voulues, dans quelques bureaux, le samedi après-midi. Elles ne sont dictées que pour des raisons purement commerciales** avec des arguments au gout douteux. Nous faisons là référence au bureau de Le Mée où d'après nos informations, l'ouverture le samedi après-midi serait en partie justifiée par le fait qu'une partie de « la clientèle » préférerait être reçue en l'absence de la population fréquentant d'ordinaire ce bureau.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ce texte tant il est mauvais et dangereux.

Les mobilisations du 23 septembre et 22 novembre 2008, dans le cadre des journées d'actions nationales unitaires contre la privatisation, ont démontré que le personnel en a plus que ras-le-bol de vos choix ne répondant en rien aux urgences sociales de la période. Il en a été de même lors des journées d'actions des 29 janvier, 19 mars et 1^{er} mai.

La CGT FAPT 77 mettra tout en œuvre pour la réussite de la prochaine journée interprofessionnelle unitaire du 13 juin. **Mais d'ores et déjà, la CGT FAPT 77 appellera aussi le personnel de l'Enseigne à se mobiliser, à se rassembler, y compris par la grève, le 18 juin, date où elle organisera un rassemblement devant la Direction à compter de 12 heures. Par cette action la CGT FAPT 77, qui reste totalement disponible pour que cet appel soit le plus unitaire possible, appellera le personnel de l'Enseigne de Seine et Marne à agir :**

- Pour l'emploi, pour de véritables moyens de remplacement en nombre suffisant sur la base d'un volant à hauteur de 25%
- Pour les conditions de travail, pour le droit au week-end sur les bases d'un samedi sur deux, pour le droit à une vie privée, pour le respect de la dignité des personnels
- Pour la défense et l'amélioration du service public postal de proximité
- Pour les salaires, le pouvoir d'achat, le 13^{ème} mois
- Contre la déstructuration des régimes de travail via la modulation-annualisation du temps de travail
- Contre la casse du réseau et du service public
- Contre tout projet visant à faire le lit de la privatisation de la Poste.

**Pour défendre vos droits, pour en gagner de nouveaux
« syndiquez-vous efficace »**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT 

NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Facultatif : ☎ (perso.) ☎ (profes.)

Grade/ Classification : Métier :

Service/Bureau (nom et adresse) :



